

B . C . A . E

LISTE DES COUVERTS ENVIRONNEMENTAUX PRÉCONISÉS

	En bord de cours d'eau		En dehors des cours d'eau		
	Hors zones vulnérables	En zones vulnérables	Objectif : favoriser les auxiliaires de culture et la biodiversité	Objectif : érosion	Objectif : phytosanitaires et nitrates
Liste principale	Il est recommandé de mélanger les espèces figurant ci-dessous				
		Une ou plusieurs espèces listées prédominantes	Plusieurs espèces listées prédominantes dont une graminée prairiale et une légumineuse	Une ou plusieurs espèces listées prédominantes	Plusieurs espèces listées prédominantes, dont 2 graminées fourragères
		Luzerne (L) Dactyle (G) Fétuque des prés (G) Fétuque élevée (G) Fétuque rouge (G) - (A) Fléole des prés (G) Ray-grass anglais (G) Ray-grass hybride (G) Brome cathartique (G) Brome sitchensis (G)	Luzerne (L) Dactyle (G) Fétuque des prés (G) Fétuque élevée (G) Fétuque rouge (G) - (A) Fléole des prés (G) Lotier corniculé (L) Ray-grass anglais (G) Ray-grass hybride (G) Sainfoin (L) Trèfle blanc (L) Trèfle de perse (L) - (A) Vesce commune (L) - (A) Vesce velue (L) - (A) Serradelle (L) - (A) Mélilot (L) - (A) Couverts des MAE (0402, 1401, 1403) biodiversité, cynégétiques ou fleuries Couverts de gel environnement faune sauvage	Luzerne (L) Dactyle (G) Fétuque des prés (G) Fétuque élevée (G) Fétuque rouge (G) - (A) Fléole des prés (G) Lotier corniculé (L) Ray-grass anglais (G) Ray-grass hybride (G) Trèfle blanc (L) Brome cathartique (G) Brome sitchensis (G)	Luzerne (L) Dactyle (G) Fétuque des prés (G) Fétuque élevée (G) Fétuque rouge (G) - (A) Fléole des prés (G) Ray-grass anglais (G) Ray-grass hybride (G) Trèfle blanc (L) Brome cathartique (G) Brome sitchensis (G) Pâturin (G)
	Couvert implanté de manière pérenne ou, à défaut, couvert présent la plus grande partie de l'année : période d'implantation et de travail du sol limité au 15 février - 1 ^{er} mai, du 1 ^{er} septembre au 15 octobre pour les espèces biodiversités				
A titre exceptionnel		Fétuque ovine (G) - (A)			
		Pâturin (G)			
Recommandations de pratiques d'entretien et de localisations	Implanter des espèces couvrantes et étouffantes pour éviter la venue d'espèces indésirables				
	Eviter de déplacer chaque année les bandes enherbées				
			Ne pas semer d'espèces allochtones. Pas de broyage ou de fauche du 1 ^{er} mai au 15 juillet et si possible après la floraison.		Exporter le produit de la fauche
			Privilégier des formes de bandes		
			Coupure de grande parcelle	Thalweg	Le long des fossés et cours d'eau intermittents
			Logique de maillage : en bordure d'éléments fixes du paysage (haies, bosquets, etc.)	Lieux de démarrage d'érosion	Le long des fonds de thalwegs, bétoures, bords de points d'eau, Zones d'alimentation des captages
			Objectif paysager : le long des chemins et des routes	Le long des fossés	Dans les zones d'infiltration préférentielle